

## Le parc ornithologique.

Nous avons pris le car le vendredi 24 mai à 9H30 pour aller à la réserve ornithologique de Séné. C'est une réserve naturelle installée dans d'anciens marais salants abandonnés depuis longtemps. Il est interdit d'y pêcher et d'y chasser. Deux guides nous ont accueillis et nous ont expliqué ce que nous allions faire, et nous nous sommes mis en 2 groupes. Nous, les CM2, nous sommes allés avec le plus ancien. Nous sommes montés sur une terrasse et nous avons vu le paysage de marais, c'était magnifique : il y avait des vaches et plein d'oiseaux des marais différents que nous n'avions jamais vus. Puis on est allés dans un observatoire pour observer les oiseaux avec des longues-vues. Le guide les dirigeait sur un oiseau et on devait trouver son nom en étudiant sa description (bec, pattes, couleurs) et en regardant sur un panneau où il y avait tous les noms d'oiseaux.

On a découvert l'avocette élégante, un échassier au long bec recourbé ;  
le tadorne de Belon, un canard avec un peu de roux, et deux canards colverts ;  
la sterne pierregarin et la mouette rieuse à ne pas confondre (la première a du noir sur la tête en forme de casquette, l'autre en forme de masque) ;  
l'échasse blanche, le chevalier gambette, et le héron cendré, des échassiers.

Puis on a pris le sentier qui faisait le tour des marais, et on a appris que chaque oiseau avait un chant différent, mais que c'est seulement le mâle qui chante, pas la femelle, pour défendre son territoire et attirer les femelles. Après on est allés dans une autre cabane d'observation pour voir de nouveaux oiseaux. Ensuite, on est retourné à l'entrée de la réserve prendre le pique-nique. Puis on est reparti en car.

Léo L, Victor et Hugo S



*l'avocette élégante*